

ECLAIRER UNE ASSIETTE VIDE ¹ ?

M. BOITEUX
de l'Institut

Paradoxe : on avait, en France, ouvert le marché de l'électricité à la concurrence européenne pour faire baisser les prix. Mais l'électricité française s'est avérée tellement moins chère que celle du marché occidental, chaque année davantage, que le gouvernement a dû renoncer très vite à son idée d'abandonner le contrôle des tarifs. Ainsi a-t-on annihilé les principaux avantages qu'on pouvait attendre d'un recours au marché, tout en faisant supporter coûteusement aux Français les inconvénients inhérents à une quasi-privatisation d'EDF.

Derrière cela, un débat proprement politique. En tant qu'entreprise publique et avec l'accord des autorités politiques de l'époque, EDF prétendait se soumettre *par devoir* à une doctrine tarifaire d'intérêt général : l'entreprise renonçait à exploiter sa position de monopole, pour pratiquer la « vente au coût marginal » que lui aurait imposée un fonctionnement parfait des marchés. Mais un nouveau paradigme est apparu dans les années 90 : ce n'est pas à vous, entreprise EDF, de prétendre mener une politique d'intérêt général. Votre rôle d'entreprise est de chercher à gagner (durablement) le maximum d'argent, et c'est à nous, l'Etat, détenteur délégué de l'intérêt général, de vous empêcher d'abuser. Autrement dit, vous vous faisiez un devoir d'imiter les prix qu'aurait engendré un marché parfait. Ce n'est pas votre affaire, et c'est à nous, l'Etat, de vous y obliger, d'une part en vous mettant en concurrence sur le marché européen pour la production d'électricité, et d'autre part en fixant nous-mêmes les prix pour ces monopoles naturels que sont le transport et la distribution.

Mais, dès lors que les tarifs français étaient bloqués par l'Etat à des niveaux inférieurs à ceux du marché européen, aucun concurrent – innocemment embarqué dans une aventure devenue ruineuse ! – ne pouvait survivre. Aussi l'Etat a-t-il décidé d'obliger EDF, entreprise cotée en Bourse mais dont il détient la majorité, à subventionner ses concurrents : un paquet ad hoc de kWh leur sera vendu à un prix assez bas pour que les dits-concurrents puissent enfin arracher des clients à leur bienfaiteur.

Et puis, ô miracle, la politique menée par les nouveaux champions de l'atome a conduit à un dérapage spectaculaire du coût des centrales nucléaires de nouvelle génération. Le scandale discret d'une EDF portant ses concurrents sur ses épaules va disparaître avec le renchérissement général à prévoir pour l'électricité française (et faire place – enfin ! – à l'unification à *la hausse* du marché ouest-européen de l'électricité que Bruxelles appelait, à tout prix, de ses vœux).

¹ A paraître dans la revue Passages en septembre 2013.

Mais le long calvaire de l'EPR² n'est pas la seule cause du renchérissement. Les énergies nouvelles y ont largement leur part. Car, en l'occurrence, leurs coûts sont bien pires qu'on le croit. Un simple exemple pour s'en faire une idée.

Nous avons tous dans la tête des schémas préétablis qui nous soulagent pour réfléchir et décider. Apprendre à marcher consiste à rendre automatique le jeu des jambes, le cerveau n'intervenant plus que pour choisir la vitesse et la direction. Mais, en apesanteur ou, plus couramment, sur chemin rocailleux, les automatismes sont débranchés et les mouvements deviennent lents et conscients dans leur détail. Sans quoi on s'étale.

Ainsi en va-t-il, dans le secteur de l'énergie, pour ceux qui, habitués au fuel ou au charbon, débarquent dans l'électricité. Ils ont tous dans la tête une image apparentée à celle d'un fluide. Pour eux, l'électricité circule dans des fils comme l'eau dans des tuyaux. Une éolienne qui tourne envoie son « eau » dans les canalisations d'EDF, laquelle eau vient s'ajouter tout bêtement au débit existant et profite ainsi aux consommateurs voisins branchés sur le réseau.

Ainsi nombre de « spécialistes » de l'énergie trébuchent-ils et s'étalent, malheureusement sans en avoir conscience. Car cette image d'un fluide banal dans sa tuyauterie est foncièrement fautive. Si l'on veut l'exploiter quand-même, il faut la compliquer et évoquer, par exemple, un circuit de sérum physiologique (deux cuillerées à soupe – exactement – de sel marin par litre d'eau, le tout maintenu à 37°). Dans ce circuit soigneusement régulé, vous envoyez (à l'image du coup de vent dans une éolienne) une bouffée d'eau froide non salée. Si la bouffée arrive dans un gros tuyau, elle s'incorpore sans problème sensible dans un flux dont les régulations générales feront le nécessaire. Mais si la bouffée arrive en bout de réseau, le fluide circulant est complètement perturbé en température et en salinité : rien ne va plus ! Vous avez là une image de ce qui se passe lorsqu'une éolienne, à côté de la ferme lointaine à laquelle elle est raccordée, se met brusquement en route. La qualité du courant subit un choc brutal, les ampoules électriques éclairent quand-même en vacillant, mais les trapeuses bafouillent et le réfrigérateur déclenche. Que faire ? Exiger que cette éolienne, symbole de l'énergie « de proximité », soit raccordée beaucoup plus loin en amont, sur une artère qui pourra supporter le choc ? Les « éoliens » y voient une brimade intolérable et refusent. Sinon ... débrancher une bonne fois l'éolienne ! Et comme EDF est tenu d'acheter l'électricité produite par la dite éolienne, et comptabilisée à son pied, la seule solution, trop souvent, c'est de produire quand-même cette électricité fruste, et de l'envoyer « à la terre » : on l'évacue par le paratonnerre (ou son équivalent !), en évitant soigneusement de s'en servir. Et donc, cette électricité fruste, on la paye pour la jeter ... Si l'on ajoute que l'eau salée à 37° qui circule dans le réseau doit rester rigoureusement au même niveau de pression – sans quoi tout déclenche – on aura une idée de la complexité du problème. Une idée d'ailleurs incomplète car cette eau est non stockable : elle doit circuler en permanence, et exactement à la pression prévue quels que soient les apports ...

² L'EPR est le nouveau modèle du nucléaire français d'AREVA, après les REP des années 80 qui constituent le parc nucléaire d'EDF.

D'où il apparaît qu'avec le nucléaire, dont on a laissé exploser le coût, avec des éoliennes de plus en plus nombreuses, qui sont certes productives mais nocives aussi, et bien plus coûteuses qu'on le croit, les prix de l'électricité vont enfin échapper à l'exception française pour devenir européens et chers.

°
° °

Outre les concurrents d'EDF, une électricité française durablement coûteuse va sans doute réjouir, non sans raison, nombre de militants de la sobriété. Mais ces derniers sont sensibles par ailleurs aux malheurs des déshérités. La solution ? Tripoter les tarifs ...

Le rôle des prix est normalement de refléter – plus ou moins bien certes – l'intensité relative des diverses raretés, pour orienter rationnellement les choix des usagers. Si l'économie soviétique a fini par s'effondrer, c'est que les prix n'y avaient plus *aucun rôle d'orientation* (laissé aux planificateurs). La France a pu connaître les « trente glorieuses », de 1945 à 1975, malgré un contrôle des prix parfois perturbateur, parce qu'elle avait le modèle des Etats-Unis et qu'on savait à peu près quoi et comment copier pour se développer. Les choses se sont certes gâtées avec la crise du pétrole, mais aussi parce qu'en 1975, ayant réussi, on n'avait plus de modèle dont s'inspirer : il fallait, dorénavant, tâtonner comme tout le monde. La « planification » n'était sans doute pas totalement périmée. Mais elle changeait de nature, et elle ne pouvait plus se passer des marchés, et de leurs verdicts : les prix, si imparfaits soient-ils, retrouvaient leur rôle d'information et d'orientation.

On nous propose aujourd'hui, non d'aider les pauvres à devenir moins pauvres – c'est un autre problème – mais de *les assister en faussant les prix en leur faveur* partout où c'est possible. Ainsi pourront-ils mieux vivre en restant pauvres – ce qui est certes tout à fait indispensable. Mais c'est un pis-aller. Et le problème est de trouver la manière la moins nocive de les assister.

Il faut donc confronter et mettre en parallèle toutes les manières d'aider les pauvres, pour aboutir, à dépense égale, à la solution à la fois la plus efficace (pour eux) et la moins perturbatrice (pour la collectivité et le fonctionnement de l'économie).

Vendre aux déshérités un petit lot d'électricité (et de gaz) à bas prix ? Peut-être. Mais pourquoi pas, plutôt, des « bons » de pain, des tickets de viande etc ... Réponse : parce qu'il faudrait dédommager le boulanger ou le boucher, alors qu'on peut se dispenser de le faire, au moins pour EDF. On optimise ainsi la facilité, mais pas forcément l'efficacité de l'assistance : pour les indigents, mieux vaut manger de la viande dans l'ombre, que d'éclairer une assiette vide.

Si l'on veut avoir en la matière une politique rationnelle, il faut que l'ensemble des coûts engendrés par ces différentes formes d'aide soit rassemblé entre les mains

d'un seul organisme, détenteur d'un budget unique ; à lui, alors, d'arbitrer au mieux entre les différentes formes d'aide, à dépense égale compatible avec le budget global que l'autorité politique lui aura délégué.

Vous n'avez pas le monopole du cœur avait dit je ne sais quel grand homme dans je ne sais quelle circonstance. Soit. Mais, ici le monopole s'impose ; car si l'on veut éviter le gaspillage, les doublons, les absurdités parfois, il faut rassembler les aides d'Etat sous une même autorité, et en faire un monopole responsable *sur ses crédits* de la rationalité des aides. Car il est indispensable que, quelque part, quelqu'un arbitre entre les différentes aides d'Etat, sous quelques formes qu'elles se présentent, pour faire le meilleur usage de l'enveloppe globale de crédits dont il est responsable. Et il faut que toutes les autres formes d'aide publique, si détournées soient-elles, soient incluses à leur coût dans l'enveloppe.

Encore un nouveau « machin », dira-t-on. Comme la mer qui monte, puis descend et nettoie la plage, le moment est venu de concentrer et de rationaliser. Dans dix à quinze ans, quand le système unifié sera complètement sclérosé, il faudra sans doute le détruire, pour passer à un système d'aide privée et décentralisée, soutenue par une politique fiscale généreuse (mais neutre). Aujourd'hui, c'est d'ordre et de rationalité dont on a cruellement besoin.

Mais il conviendra, de toute manière, de laisser subsister un certain niveau d'encouragement fiscal, pour préserver un contingent raisonnable d'aide privée, laquelle restera toujours indispensable pour traiter les cas trop particuliers et mettre un peu de chaleur humaine dans le système.

Conclusion : s'efforcer de rationaliser *toutes* les formes d'aide publique à la pauvreté, y compris les rabais sur l'électricité, dans une structure en charge d'optimiser *au sein d'un même budget* l'assistance aux déshérités. Et laisser subsister, en parallèle, un complément d'aide privée pour humaniser et boucher les trous ...

Vaste programme, sans doute illusoire ! Mais savoir ce qu'on devrait faire, c'est déjà un sérieux atout pour améliorer les choses. Et, je le répète, vaut-il mieux manger de la viande dans la pénombre, ou éclairer une assiette vide ? C'est le genre de question qu'une bonne organisation doit contraindre à se poser.